



L'ASSOCIATION SPORTIVE ST JO SPORT

- L'élève apprend à l'A.S. :
 - la Vie en Groupe – le Respect des Règles
 - le Respect de soi (tenir ses engagements) et des autres.
 - la Responsabilité
 - l'Autonomie
- L'élève vient chercher à l'A.S. :
 - du plaisir et de la convivialité
 - une découverte d'activités
 - un lieu de compétition
 - un lieu d'entraînement et de perfectionnement.

L'A.S. du Collège et du Lycée Saint-Joseph propose durant tous les mercredis après-midi de l'année un grand nombre d'activités sportives :

COLLEGE : Les élèves regroupés par catégorie d'âge s'engagent dans une pratique multisports. Football, Basket Ball, Handball, Volley Ball, Rugby, Cross, Badminton, Tennis de table.

En fin d'année les élèves peuvent pratiquer plusieurs activités de pleine nature : Course d'orientation, canoë, kayak, tir à l'arc, (VTT).

LYCEE : Pratique continue dans une activité : rugby, football, volley-ball, musculation. La pratique d'autres activités comme le handball, le basket-ball, le tennis, le footing ou le cross peut être abordée en fonction de la demande des élèves et des possibilités de l'encadrement.

Diverses compétitions sont proposées : Inter Etablissements – Départementales, Régionales et Nationales, dans le cadre de l'U.G.S.E.L et de l'U.N.S.S.

La participation à l'A.S. n'est pas obligatoire. **C'est un acte VOLONTAIRE.** C'est un choix librement pris.

- Un élève qui s'engage en début d'année scolaire ne PEUT QUITTER l'association en cours de saison (sauf raison médicale). Il doit appliquer le règlement qui lui sera notifié lors des deux mercredis de présentation et d'essai.
- Si l'élève ne tient pas ses engagements, une sanction peut être prononcée : avertissement, exclusion temporaire ou définitive avec remboursement de la licence. Celle-ci est prise par l'équipe des enseignants EPS et est irrévocable.

Que ce soit en collège ou en lycée, les élèves sont sous la responsabilité d'un enseignant EPS ou d'un adulte responsable dans l'établissement habilité par le chef d'établissement.

La participation à l'A.S. collège est gratuite. Une participation aux frais de licence est demandée en lycée (15€). Ces frais sont pris en charge par la Région par l'intermédiaire de la Carte Jeune.

L'affiliation UGSEL, UNSS et les transports sont pris en charge par l'établissement et l'A.S. Une participation exceptionnelle des familles pourra être demandée pour des journées particulières (sortie ski, rencontres nationales...).

Pièces à fournir pour adhérer à l'A.S. (**OBLIGATOIRE dès la rentrée**)

- Autorisation parentale (document joint).
- Le certificat médical si votre enfant souhaite pratiquer l'activité rugby.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre M. MAZZONETTO ou M. FITTE.

Section Rugby collège St Joseph Lectoure

La section rugby est ouverte à tous les élèves du collège et se déroulera sur l'année le lundi ou le jeudi de 13h30 à 15h45.

Encadrement : M. Mazzonetto (Enseignants d'EPS).

Quelques rencontres seront programmées avec l'Association Sportive St Jo-Sport le mercredi après-midi et avec la section sportive du collège St Joseph de Beaumont de Lomagne dans les horaires de semaine.

Cette inscription vaut engagement à une pratique régulière, sérieuse et appliquée.

Il est important de rappeler que cette activité est optionnelle et que chacun doit remplir en priorité les exigences scolaires.

Devant le nombre de demandes nous serons très certainement amenés à faire une sélection.

Pour la pratique du rugby il est nécessaire de fournir un certificat médical.

Section Handball collège St Joseph Lectoure

L'option Handball est proposée aux élèves de 4^{ème} 3^{ème}

L'activité se déroulera sur l'année, le lundi ou le jeudi de 13h30 à 15h45.

Encadrement : M. Daujan (professeur d'EPS).

Quelques rencontres seront programmées avec l'A.S St Jo-Sport le mercredi après-midi.

Cette inscription vaut engagement à une pratique régulière, sérieuse et appliquée.

Il est important de rappeler que cette activité est optionnelle et que chacun doit remplir en priorité les exigences scolaires.

Devant le nombre de demandes nous serons très certainement amenés à faire une sélection.

Coupon à renvoyer

1. AUTORISATION PARENTALE AS St JO SPORT 2021-2022:

Le certificat médical n'est obligatoire que pour la pratique de l'activité rugby.

Je soussigné(e) (père-mère-tuteur)

Téléphone :

autorise l'élève : NOM - PRENOM :

CLASSE :

Né(e) le

à faire partie de l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège et lycée Saint-Joseph, après avoir pris connaissance des modalités ci-jointes.

à faire partie de la SECTION RUGBY OU HANDBALL (entourez votre choix)

Fait à le.....

Signature des responsables.